

Laudatio de Carlo Azeglio Ciampi à l'occasion de la remise du prix Charlemagne à l'euro (Aix-la-Chapelle, 9 mai 2002)

Légende: En 2002, le prix Charlemagne d'Aix-la-Chapelle est remis à l'euro. Dans son discours, le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, voit dans la monnaie unique et la Banque centrale européennes une avancée, réalisée par une avant-garde d'États, dans la mise en commun des souverainetés nationales.

Source: Laudatio del Presidente della Repubblica Carlo Azeglio Ciampi alla cerimonia di conferimento all'euro del premio internazionale "Carlo Magno". Aquisgrana, 9 maggio 2002. [EN LIGNE]. [Roma]: Presidenza della Repubblica, Mise-à-jour 16.02.2006[04.08.2005]. Disponible sur <http://www.quirinale.it/Discorsi/Discorso.asp?id=17531>.

Copyright: Presidenza della Repubblica

URL:

http://www.cvce.eu/obj/laudatio_de_carlo_azeglio_ciampi_a_l_occasion_de_la_remise_du_prix_charlemagne_a_l_euro_aix_la_chapelle_9_mai_2002-fr-3aa2b1f8-833e-4cfc-947a-a535f5a9f9bb.html



Date de dernière mise à jour: 02/08/2016

Laudatio du Président de la République Carlo Azeglio Ciampi à l'occasion de la cérémonie de remise du prix international «Charlemagne» à l'euro (Aix-la-Chapelle, 9 mai 2002)

Monsieur le Maire,
Monsieur le Ministre président,
Chers membres du «Comité Charlemagne»,
Sa Majesté,
Son Altesse Royale,
Monsieur le Président de la Banque centrale européenne,
Chers citoyens d'Aix-la-Chapelle et d'Europe,

J'ai eu l'occasion de vivre, dans le cadre de différentes responsabilités institutionnelles, la longue histoire qui a mené à la naissance de l'euro: entre les hauts et les bas des monnaies nationales européennes, régulièrement secouées par les tempêtes monétaires, provoquées par des déséquilibres dans les économies réelles ou par des poussées inflationnistes, des mouvements financiers de nature diverse; les tentatives d'y remédier par le biais de la collaboration et de la concertation entre les banques centrales; les premiers projets visant à donner naissance à des liens institutionnels et opérationnels plus étroits; la constatation de l'insuffisance des tentatives expertes; la prise de conscience progressive de la nécessité de trouver une solution institutionnelle radicale, qui s'est concrétisée avec la création de la monnaie unique et du système européen des banques centrales.

J'ai vécu ces événements avec un fort engagement professionnel et politique et, encore plus, avec un esprit imprégné par le souvenir des événements particulièrement dramatiques qui ont marqué ma génération dans sa jeunesse.

Une génération née au lendemain de la Première Guerre mondiale; une génération qui, en plein milieu de sa jeunesse, a été bouleversée par la Seconde Guerre mondiale; une génération qui a démontré, par sa chair même, à quel point il est insensé d'armer les jeunes pour les opposer entre eux; de détruire le patrimoine d'une culture millénaire commune; d'anéantir des ressources réelles et spirituelles qui, avec la glorification de la vie et de ses valeurs, pouvaient être source de bien-être pour tous les peuples d'Europe et pour le monde entier.

C'est dans cet esprit que je me suis préparé à cette rencontre.

Vous pouvez donc imaginer à quel point je suis heureux de me trouver ici, dans cette ville, symbole de l'héritage romain, qui illustre, avec sa vocation de bassin culturel et en tant que lieu de remise du *Prix Charlemagne*, les idéaux qui sont à la base de l'intégration européenne.

On a appelé Charlemagne le *rex pater Europae*. Il a jeté les bases du renouveau qui a donné naissance à l'Europe moderne.

Le *Prix Charlemagne* de cette année voit dans l'euro la preuve de la capacité des peuples européens à traduire dans des institutions communes leurs idéaux et leurs valeurs, qui sont l'expression d'une civilisation unique, née de la contribution de toutes les nations européennes.

En ce moment historique, le processus d'unification européenne nous apparaît dans toute sa grandeur.

L'horizon d'une Europe divisée serait bien sombre.

Au cours de la première moitié du vingtième siècle, les totalitarismes et les nationalismes ont quasiment anéanti la civilisation européenne.

En nous rebellant contre ces horreurs, et contre les idéologies qui étaient à leur origine, nous avons lancé, au cours de la seconde moitié du siècle, la construction d'une Europe unie, fruit de la liberté et de la démocratie. Et l'Union européenne représente le garant suprême de la démocratie en Europe.

L'aube du XXI^e siècle, qui est pourtant marquée par la propagation des régimes démocratiques dans le monde et, sur notre continent, par la consolidation institutionnelle progressive ainsi que par l'élargissement de l'Union européenne, est encore vécue par beaucoup avec des incertitudes, parfois avec appréhension et désenchantement. La prédominance de paradigmes quantitatifs en ce qui concerne l'affirmation des idéaux

et l'accentuation des inconnues pour l'avenir suscitent l'insécurité.
Des nostalgies nationalistes anachroniques persistent.

Dans le monde, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive rendent terriblement dangereux les haines et les conflits entre les peuples. Une mondialisation qui semble inéluctable, encore mal gouvernée, aiguise les graves déséquilibres sociaux et environnementaux planétaires.

Nous devons prévenir au plus vite les menaces aux origines variables. Nous devons faire en sorte que l'Europe assume enfin, notamment dans l'intérêt de la communauté mondiale, un rôle international.

Depuis le début de l'aventure européenne, les six États signataires du traité de Rome ont appliqué le principe directeur de la limitation des souverainetés nationales – a profit d'institutions communes appelées à exercer des pouvoirs de souveraineté partagée –, un principe appliqué par des États avant-gardistes, ouverts et non exclusifs, et toujours prêts pour de nouveaux progrès.

Ce principe demeure essentiel pour faire progresser le processus d'unification.

Il semble aujourd'hui indispensable de donner forme à des institutions adaptées aux nouvelles dimensions de l'Union européenne, qui nous permettent de faire face à nos responsabilités à l'égard des citoyens européens, en vue du maintien de la paix entre les peuples et du progrès économique et civil de tous.

L'Union, expression de l'âme et de la civilisation européenne, loin d'effacer les identités et les cultures nationales, garantit leur survie et leur développement dans le contexte mondial. Dans une Europe faible et divisée, aucun État national, petit ou grand, ne pourrait assurer prospérité, sécurité, liberté à ses citoyens. Aucun ne pourrait à lui seul faire fleurir son précieux héritage culturel, civil, religieux, qui fait partie intégrante de l'identité européenne.

Telle est la logique du partage de la souveraineté et de la création d'une souveraineté européenne commune. Voilà le principe dont s'est inspiré et dont s'inspire le processus d'unification de l'Europe.

Une Europe de ce type peut accueillir de nouveaux citoyens immigrés, dans le respect des cultures d'origine, mais dans le respect aussi – nécessaire pour prévenir les tensions – des systèmes des pays d'accueil, et dans l'esprit des éléments unificateurs des racines chrétiennes et humanistes de la civilisation européenne.

Dans la trajectoire cohérente qui, du traité de Rome en 1957 à celui de Maastricht en 1992, a porté à la création de l'euro, on a tracé une route et identifié une méthode de travail, qui sont encore valables pour l'avenir.

L'adoption de l'euro et la création de la Banque centrale européenne ont été l'aboutissement nécessaire du processus de création de l'union monétaire. Les ententes et les accords précédemment signés pour assurer la stabilité des taux de change entre les devises des pays membres de l'Union s'étaient révélés inappropriés.

Serait-il possible, se demandait-on alors, de donner naissance à une monnaie commune? Beaucoup considéraient cela comme une utopie irréalisable. J'ai eu l'occasion, avec onze autres gouverneurs de banques centrales et trois experts, de vivre les travaux du groupe présidé par Jacques Delors. Le Conseil européen de Hanovre l'avait chargé, en juin 1988, d'étudier et de proposer les étapes concrètes vers l'union monétaire.

C'est pleins de doutes quant à la possibilité de définir ensemble un projet de monnaie unique européenne que nous avons entamé nos travaux. Nous avons conclu nos travaux après dix mois. Je me souviens de la réunion finale du *groupe Delors* à Bâle, au siège austère de la Banque des règlements internationaux. Conscients que nous étions des difficultés qu'il nous restait à surmonter, nous avons convenu de rester ensemble un week-end prolongé. Après trois jours de débat animé, nous avons défini un texte final, que nous avons approuvé à l'unanimité. Nous avons conclu cette réunion par des applaudissements et un toast, des phénomènes insolites compte tenu de la sobriété de notre style de travail.

J'aimerais évoquer une autre réunion, celle du Conseil européen de Bruxelles du 2 mai 1998, dirigée par le Premier ministre britannique Tony Blair dans le cadre de la présidence tournante de l'UE. «*Aujourd'hui est une journée historique pour l'Europe*»: c'est avec ces mots qu'il a ouvert la réunion. Cette affirmation paraissait d'autant plus solennelle qu'elle était prononcée par le Premier ministre d'un État qui avait décidé de ne pas participer, pour le moment, à l'euro: mais qui reconnaissait sa validité et sa logique.

Avec la création de la Banque centrale européenne, c'est un véritable organe fédéral qui a vu le jour. Un

énorme bond en avant a ainsi été réalisé; nous avons donné un bel exemple de mise en commun de la souveraineté nationale. C'est cela, je pense, qui est à l'origine de la remise du *Prix Charlemagne* à l'euro.

Il est dans la logique du processus de construction de l'Europe unie que toute avancée en exige d'autres: ou l'on avance, ou l'on met en péril ce qui a déjà été réalisé. Et ce qui a été réalisé, dans les domaines économique et politique, semble à chaque fois trop important pour être mis en danger: tellement important que cela donne aux gouvernements et aux peuples le courage de faire encore d'autres progrès vers une unification toujours plus importante, jusqu'à franchir le seuil qui sépare une alliance entre États d'une véritable Union.

À cet égard, la création de l'euro est non seulement un aboutissement, mais aussi un point de départ. Depuis le début des études et des débats qui ont conduit à la création de l'euro, on savait qu'une forte coordination des politiques économiques des États adhérents serait nécessaire pour le bon fonctionnement du nouveau système monétaire. Un premier ensemble d'objectifs a par conséquent été défini à cette fin, que tous les États se sont engagés à respecter, même s'ils étaient autonomes dans la définition des moyens nécessaires pour les atteindre: je fais allusion au *pacte de stabilité et de croissance*, approuvé par le Conseil européen de Dublin en décembre 1996.

Une définition commune encore plus contraignante des politiques économiques des différents États s'impose aujourd'hui, de même qu'une meilleure utilisation des institutions existantes et la mise en œuvre de nouvelles modalités de fonctionnement. Cela permettra également de renforcer la compétitivité du système européen.

D'autres progrès importants au niveau fédéral ont été réalisés par l'Union européenne: dans la réglementation de la concurrence, dans le commerce. Ces progrès ont offert un avantage important aux citoyens européens. La Cour de justice, véritable moteur juridique de l'intégration européenne, veille sur tout cela.

Il convient à présent de renforcer le plus rapidement possible, sans retards ultérieurs, la conduite unitaire de la politique étrangère et de défense; il va falloir consolider et développer, dans le cadre d'un nouveau traité, un espace unique de liberté, de sécurité et de justice. Ceux qui doutent de la possibilité de réaliser ces nouveaux progrès ne doivent pas oublier que ceux qui ont déjà été réalisés ont à chaque fois semblé tout aussi utopiques.

Comme cela s'est déjà produit avec le *comité Spaak* avant le traité de Rome et avec les travaux du groupe Delors avant le traité de Maastricht, la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, dont la composition était d'une représentativité et le mandat, d'une ampleur sans précédent, est déjà à l'œuvre cette fois aussi. Ses conclusions indiqueront les lignes d'un nouveau traité, qui sera ensuite défini dans le cadre d'une conférence intergouvernementale spéciale et soumis à l'approbation des gouvernements et des Parlements.

La Convention se nourrit de la grande force des idéaux politiques européens, de leur cohérence. Elle a une mission bien précise: définir un nouveau projet, qui résiste aux cris stridents des eurosceptiques.

Une Europe plus forte, plus simple et plus claire – et en son sein, l'équilibre assuré par des institutions organisées de façon cohérente et par un recours accru au vote à la majorité qualifiée – défendra bien mieux les intérêts de tous les États, grands et petits, que la confrontation dans les négociations entre les États. La confrontation dans les négociations débouche sur un affaiblissement de l'Europe et de l'adhésion des citoyens dont elle a besoin. L'appartenance à l'Union européenne définit aujourd'hui déjà les traits d'une citoyenneté européenne, qui associe les citoyens européens à la réalisation d'objectifs communs, dans le cadre de valeurs et de règles partagées.

La définition du nouveau traité – qu'on l'appelle «Constitution» ou «Loi fondamentale» -, qui se conclura probablement en 2003 et de toute façon avant les élections européennes du printemps 2004, renforcera, dans l'Union élargie, l'identité civile et sociale commune de l'Europe, consolidera encore cette appartenance commune.

De ce processus jaillit peu à peu une Fédération d'États nations, qui constitue une synthèse originale et dynamique entre une Union d'États et un État fédéral, qui définit un système institutionnel organisé, capable de défendre les intérêts communs bien mieux que ne pourraient le faire les mécanismes intergouvernementaux et leur statut précaire.

La mise en commun d'éléments essentiels de la souveraineté des États s'impose, car les États individuels sont devenus inappropriés compte tenu des défis rencontrés.

Dans une Europe élargie, bien plus encore que cela n'a été le cas pour la monnaie dans l'Europe des Quinze, le partage d'un système institutionnel unitaire, organisé et efficace pourra s'accompagner de l'impulsion nécessaire pour créer un espace plus restreint et intégré, composé d'un groupe de membres de l'Union, ouvert à la participation ultérieure de tous.

Mesdames et Messieurs,

La nécessité d'une Europe unie est de plus en plus reconnue dans le monde.

Pour nous tous, Européens, la nécessité d'agir en tant qu'entité unie face aux crises politiques extérieures à l'Union devient chaque jour plus pressante.

Le déséquilibre entre la dimension politique et la dimension économique de l'Union européenne est apparu et apparaît comme évident face à l'instabilité qui perdure dans les Balkans et à la terrible crise au Proche-Orient.

L'alliance traditionnelle, et essentielle, avec les États-Unis est une garantie de sécurité nécessaire et déterminante pour tous. Les civilisations européenne et américaine forment un héritage commun et un ensemble historique, qui s'exprime dans la solidarité et la coresponsabilité réciproques.

Pour renforcer cette garantie, cependant, il faut que l'Union européenne acquière une dimension et une influence politique équivalentes à son poids économique et à son patrimoine de valeurs civiles.

Seuls des peuples européens animés par la volonté de créer une Union politique eux aussi pourront faire valoir leurs raisons et leurs idéaux dans le monde. Beaucoup d'Européens sont encore désorientés, non pas parce qu'ils ne croient pas dans l'Union européenne, mais parce que la trajectoire que l'on veut suivre manque de clarté pour eux.

Ils veulent des certitudes et un projet cohérent et explicite.

La poursuite de l'œuvre des pères fondateurs, la mise au point patiente et tenace du système institutionnel lancé il y a plus de cinquante ans, la création d'une Union aboutie sur le plan de ses piliers essentiels, seront le garant de la civilisation européenne et de la paix.

Pour les hommes de ma génération, il ne fait aucun doute que le moment est venu de passer le flambeau de la construction européenne aux nouvelles générations.

C'est à vous, les jeunes, que j'adresse mon appel confiant:

- donnez un nouvel élan à la construction de notre Europe; insufflez du concret et de l'efficacité opérationnelle dans ses institutions; un esprit d'initiative innovant et fécond dans son économie;
- souciez-vous comme il se doit des besoins d'une société qui change et faites en sorte de corriger les déséquilibres qui provoquent des injustices inacceptables et des insécurités paralysantes dans le monde;
- surtout, répondez de façon entière et responsable à ce que vous dicte votre conscience.

L'avenir de l'Europe est entre vos mains.